

Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne — UPEC
Faculté de sciences économiques et de gestion — FSEG
Département d'économie
Licence *Économie et Gestion* — Première année — PA

Livret de l'étudiant L1 éco-gestion

Parcours Aménagé

Présentation et organisation des enseignements
Année universitaire 2022-2023

Responsable pédagogique :

Zakia Hidouche (zakia.hidouche@u-pec.fr)

Assistante pédagogique : Vilma Mirakaj (11-ecogestion@u-pec.fr)

SOMMAIRE

- Présentation de la faculté et de la licence économie gestion pages 3,4,5
- Compétences, débouchés et poursuite d'étude pages 6,7
- Présentation du Parcours aménagé : la licence en 4 ans pages 8,9
- Organisation du premier semestre pages 10,11
- Organisation du second semestre pages 12,13,14
- Calendrier de l'année page 15
- Vocabulaire et règles universitaires pages 16,17,18

Ce livret de l'étudiant à destination des étudiants inscrits en licence économie gestion du parcours aménagé (*licence en 4 ans*), s'articule autour de deux axes :

- ⇒ Axe 1 : présentation générale *pages 2 à 7*
- ⇒ Axe 2 : spécificités relatives au parcours aménagé *pages 8 à 19*

Il est conseillé aux étudiants inscrits dans le parcours aménagé de se référer également au livret des étudiants inscrits en licence économie gestion (*licence en 3 ans*) 2022-2023 disponible également sur EPREL

La faculté de sciences économiques et de gestion

La faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG) est une composante de l'université Paris-Est Créteil dont les missions sont d'organiser les activités d'enseignement et de recherche qui se rapportent à l'économie et/ou à la gestion. Dans la plupart des universités, les composantes sont appelées « *Unité de formation et de recherche* » (UFR) et sont dirigées par un *directeur*. À l'UPEC, les composantes sont appelées « *faculté* » et sont dirigées par un directeur qui peut être appelé soit *doyen* soit *directeur*. Le directeur de la FSEG est François Legendre.

On trouve aussi à l'UPEC l'Institut d'administration des entreprises (IAE) Gustave Eiffel qui porte principalement les masters qui se rapportent à la gestion.

En outre, la plupart des enseignants-chercheurs de la FSEG appartiennent au centre de recherche intitulé « *Équipe de recherche sur l'utilisation des données individuelles en lien avec la théorie économique* » (ÉRUDITE). Ce centre de recherche est commun à UPEC et à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM). L'ÉRUDITE centre de recherche est dirigé par Julie LOCHARD.

Licence Économie et Gestion

Une *seule* licence, une *seule* mention, mais une spécialisation progressive qui débouche sur un parcours en 3^e année soit vers l'Économie soit vers la Gestion.

Les parcours sélectifs de la licence, en 3^e année, sont au nombre de cinq :

1. **Banque et finance** à la FSEG ;
2. **Comptabilité, contrôle et audit** à l'IAE Gustave Eiffel ;
3. **Économie et traitement de l'information** à la FSEG ;
4. **Gestion des entreprises** à l'IAE Gustave Eiffel ;
5. **International Economics and Management** (cours en anglais) à la FSEG.

Le dernier parcours de 3^e année, **Expertise économique et financière**, n'est pas sélectif. Le parcours **Économie et Management de la Santé** (ÉMS) est un parcours spécial de la Licence Économie et Gestion : il constitue une Licence « Accès Santé » disciplinaire (ou L.AS), au sein de laquelle les étudiants suivront les cours de la licence Économie-Gestion classique mais également un cours d'économie et gestion appliqués à la santé par semestre (intitulés Organisation et enjeux contemporains du système de santé 1 et 2). Ce parcours, ouvert pour la première fois en 2020-2021, prévoit une spécialisation croissante en santé au fil des années, de la L1 à la L3. Les meilleurs étudiants de ce parcours peuvent intégrer la deuxième année d'études des filières médicales au sein de la faculté de Santé (Médecine, Maïeutique, Pharmacie et Kinésithérapie ou MMPK).

Pour les étudiants souhaitant accéder aux filières médicales, s'ajoute aux cours mentionnés ci-dessus un bloc « Accès Santé » comprenant différents modules de sciences médicales et de sciences humaines et sociales répartis sur les deux semestres, pour un total de 12 ECTS. Ces modules sont destinés à apporter aux étudiants les connaissances et compétences nécessaires à la poursuite d'études en santé. Tout étudiant souhaitant présenter sa candidature aux filières médicales doit le faire à l'issue du 1^{er} semestre et ne dispose que de deux tentatives tout au long de son parcours du 1^{er} cycle, à la fin de leur année de L1, de

L2 ou de L3. Un étudiant ayant déjà tenté deux fois l'accès aux études médicales ne pourra donc plus candidater. La validation des 60 ECTS de ce parcours ÉMS s'effectue selon les modalités mises en place par la Faculté de sciences économiques et de gestion (FSEG). En dehors de l'accès sélectif aux filières médicales, ce parcours ÉMS permet de se spécialiser dès la licence dans le champ de la santé avec pour débouchés principaux le Master économie appliquée – parcours économie de la santé de la FSEG et le Master Management des établissements de santé de l'IAE Gustave Eiffel.

Par ailleurs, un parcours particulier en 1^e et 2^e année, **Plus** pour « parcours de licence universitaire supérieur », est proposé aux étudiants les plus motivés. Ce programme a pour but de :

- Compléter la formation des étudiants par l'acquisition de compétences supplémentaires, essentiellement la capacité de s'exprimer facilement à l'oral et de travailler en groupe ;
- Aider les étudiants à préparer le concours, en fin de 2^e année, pour entrer dans les cinq parcours sélectifs de la licence.

Les particularités du parcours **Plus** en 1^e année sont les suivantes :

1. Les travaux dirigés (TD) « *Méthodologie universitaire et outils informatiques* » au premier semestre et « *Méthodologie de l'expression écrite* » au second semestre sont remplacés par le TD « *Conférences de méthodes* » toute l'année.
2. Les étudiants de ce parcours sont regroupés pour les TDs.
3. Les étudiants de ce parcours au premier et au second semestre doivent choisir l'option « *Ateliers d'économie et de gestion* ».
4. Les étudiants de ce parcours peuvent en outre choisir, s'ils le désirent, une option au premier semestre et une option au second semestre ; ils obtiennent alors un bonus égal à la différence entre leur note et 10.

En 2^e année de licence, le parcours **Plus** est un peu plus spécifique par rapport au parcours général.

Les prérequis de la licence Économie et Gestion

La licence *Économie et Gestion* est un diplôme sanctionnant un niveau de formation reconnu sur le marché du travail, même si la plupart des licences préparent essentiellement à l'entrée en master en vue d'obtenir un niveau de formation Bac + 5. Ce niveau Bac + 5 permet d'accéder à des emplois qualifiés qui exigent des savoir-faire spécifiques approfondis, ainsi que des aptitudes et des compétences telles que rigueur, autonomie, aptitude à la prise de décision et à la synthèse analytique, ouverture d'esprit, management d'équipe, etc. Une sortie d'études vers l'emploi est néanmoins possible au niveau Bac + 3 (licence).

Les attendus pour cette licence ont été fixés au niveau national par la Conférence des facultés de sciences économiques et de gestion comme suit :

- **Disposer des compétences mathématiques et statistiques indispensables à l'économie et à la gestion**

Les enseignements d'économie et de gestion font en effet fréquemment appel à la modélisation mathématique afin de mieux penser les problèmes étudiés et d'analyser les

résultats qui en découlent de manière logique. De plus, une grande partie des métiers de l'économie et de la gestion s'appuient sur l'analyse de données chiffrées.

- **Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et de raisonnement logique afin de pouvoir argumenter un raisonnement conceptuel**

Les enseignements d'économie et de gestion requièrent en effet que les étudiants soient capables de produire une argumentation structurée, même relativement simple (cette compétence ayant vocation à être renforcée à l'université) et à raisonner sur des concepts. La formation en licence requiert une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction. Les métiers de l'économie et de la gestion impliquent en outre fréquemment la rédaction d'études ou de rapports nécessitant une argumentation structurée, des capacités de synthèse et un bon niveau de langue.

- **Disposer d'une culture générale**

La réflexion en économie et en gestion se nourrit de l'actualité économique, politique et sociétale. L'étudiant doit donc être en mesure de situer et comprendre les enjeux sociétaux liés aux thématiques abordées au cours de ses études.

- **Disposer de compétences méthodologiques et comportementales afin d'être capable de travailler en autonomie et de manière responsable**

En licence, l'étudiant est acteur de sa formation et de sa réussite. Il doit donc notamment être capable d'organiser son travail, d'aller chercher les ressources à sa disposition et de rechercher les temps de travail collectifs.

- **Disposer de compétences en langue anglaise**

Nombreux sont les secteurs en économie et gestion où la documentation professionnelle et universitaire ainsi que les relations d'affaires reposent sur l'anglais. Des compétences dans cette langue sont donc essentielles.

Les étudiants qui ne présentent pas un parcours scolaire attestant la maîtrise suffisante de ces attendus **ont été orientés vers un parcours aménagé de la licence en quatre années** (correspondant aux « Oui-Si » de Parcoursup) leur permettant **de consolider leurs acquis**, de combler leurs lacunes et de rattraper progressivement, à condition d'un fort investissement en travail, le niveau des autres étudiants.

Le programme de ces étudiants, leurs matières, les règles de progression font l'objet d'un livret spécifique.

Taux de réussite en L1

Par le biais de Parcoursup, l'inscription en Licence Économie et Gestion est ouverte à tout titulaire d'un bac général en fonction des spécialités choisies en terminale. Toutefois le taux de réussite global à la L1 s'élève à un peu plus de la moitié des inscrits (60% environ).

L'attention des étudiants doit notamment être attirée sur le fait que chaque année, **AUCUN** Bac pro ou presque, et très peu de bacs STMG et STI valident leur année en économie gestion.

Les compétences visées par la licence *Économie et Gestion*

Tous les étudiants, qu'ils soient en *Économie* ou en *Gestion*, doivent faire preuve de compétences similaires : une capacité à traiter, de manière autonome et critique, les informations disponibles dans le champ de l'économie et de la gestion, en mobilisant approche analytique et approche synthétique.

Pour la voie *Économie*, l'accent est mis sur la compréhension des raisonnements de l'analyse économique et les connaissances économiques et sociales. Cette voie débouche sur les masters portés par la FSEG qui conduisent à se préparer à des métiers de la banque, de la finance, de l'analyse, de l'expertise internationale (en anglais), de l'immobilier ou de l'économie de la santé. L'orientation vers le parcours « *Économie et traitement de l'information* » demande en plus une maîtrise des mathématiques fondamentales de l'informatique des probabilités et des statistiques, en lien avec le traitement de l'information en économie et en gestion. Ce parcours débouche sur des masters de *Data Sciences*, utilisant l'analyse et le traitement de données pour travailler dans de grandes entreprises privées, des organismes publics, collectivités locales, agences de santé, etc.

La voie *Gestion* débouche sur deux parcours principaux : le parcours *Gestion des entreprises* proprement dit permet d'acquérir une maîtrise des fonctions de gestion des entreprises industrielles et commerciales. Le parcours *Comptabilité, Contrôle, Audit* permet d'acquérir des compétences techniques dans les domaines de la comptabilité, du contrôle de gestion, de l'audit et de la finance.

Les parcours de gestion sont offerts, à partir de la 3^e année, en formation initiale et en apprentissage. Il en va de même pour les secondes années de la plupart des masters de la FSEG. Cette voie de l'apprentissage est une voie exigeante, permettant d'acquérir une formation de même niveau que les licences et masters traditionnels, en ajoutant une expérience professionnelle fortement appréciée des employeurs... et un salaire qui pour être modique, est apprécié des étudiants.

Les débouchés professionnels de la licence *Économie et Gestion*

La Licence *Économie et Gestion* est une formation préparant à l'entrée dans différents masters et les débouchés professionnels sont donc ceux des masters poursuivis. Ce niveau permet d'accéder à des emplois hautement qualifiés. Cependant, une entrée directe dans la vie professionnelle au niveau Bac + 3 dans les métiers d'encadrement moyen dans les entreprises, les administrations ou les associations est possible, de même que la préparation de nombreux concours administratifs.

La 1^e année est une année de formation aux fondamentaux de l'économie et de la gestion, d'acquisition des outils nécessaires et d'accueil et d'intégration des étudiants. La 2^e année est une année où l'étudiant peut mûrir son projet professionnel et préparer l'entrée

dans l'un des parcours sélectifs de la licence, en 3e année :

1. **Banque et finance** à la FSEG ;
2. **Comptabilité, contrôle et audit** à l'IAE Gustave Eiffel ;
3. **Économie et traitement de l'information** à la FSEG ;
4. **Gestion des entreprises** à l'IAE Gustave Eiffel ;
5. ***International Economics and Management*** (cours en anglais) à la FSEG.

L'étudiant peut aussi poursuivre dans le parcours **Expertise économique et financière**, parcours non sélectif.

Les étudiants diplômés des différents parcours de la licence *Économie et Gestion* s'inscrivent très majoritairement dans une perspective de poursuite d'études et intègrent ainsi un master, au sein de l'Université Paris-Est Créteil ou d'un autre établissement. à la FSEG, les masters relèvent des domaines suivants :

1. Économie appliquée ;
2. Économie internationale ;
3. Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation ;
4. Monnaie, banque, finance et assurance.

À l'IAE Gustave Eiffel, les masters relèvent des domaines suivants :

1. Comptabilité – contrôle – audit ;
2. Contrôle de gestion et audit organisationnel ;
3. Entrepreneuriat et management de projets ;
4. Finance ;
5. Gestion de patrimoine ;
6. Gestion de production, logistique, achats ;
7. Gestion des ressources humaines ;
8. Management sectoriel ;
9. Management ;
10. Marketing vente

Tous ces masters sont sélectifs

Le parcours aménagé de la licence d'économie en 4 ans

S'inscrivant dans les possibilités ouvertes par la nouvelle loi d'orientation, la FSEG a ouvert un parcours adapté pour les étudiants de L1. Ce parcours fait suite à plusieurs expériences de mise à niveau ou de parcours de réorientation pour les étudiants repérés précocement comme ne répondant pas aux attendus de celle-ci. Ces aspects sont développés et matérialisés par la création de ce parcours.

Les étudiants acceptés "*à condition de suivre une mise à niveau*" (selon les termes de la loi) sont inscrits comme étudiants de L1, mais leurs enseignements les deux premières années s'étalent sur trois ans. Ils sont totalement séparés des étudiants de L1 la première année, bénéficient d'un encadrement renforcé, et d'enseignements spécifiques de consolidation de leurs acquis et de mise à niveau pour pallier leurs manques. Ils sont mélangés aux autres étudiants dont plus rien ne les distingue ensuite, à part un programme étalé ou allégé qui leur permettra de rattraper progressivement le rythme des autres.

Ils consacrent entièrement leur premier semestre à une mise à niveau et un bilan de compétences, mené avec l'aide du SCUIO. Là encore, la FSEG ne part pas de rien, et l'expérience d'un travail avec le SCUIO a été menée lors de précédentes tentatives. Des ECTS peuvent être gagnés dès ce premier semestre de mise à niveau. Ainsi, même si l'étudiant désirait se réorienter après ce premier contact avec nos études d'économie et de gestion, les crédits gagnés sont suffisamment généraux pour être transférables.

La maquette de cette année 2022/2023 du parcours aménagé est décrite ci-dessous (*pages 10 à 14*) et est identique à celle de l'an passé.

Le parcours permet d'acquérir les fondamentaux de la licence à un rythme allégé en 1ère année pour rattraper le rythme des autres étudiants à la fin de cette première année. Celle-ci permettant aux étudiants, s'ils devaient nous quitter au terme de l'année, de valider des ECTS transférables.

A l'issue de cette première année en parcours aménagé, les étudiants, s'ils valident l'année, peuvent intégrer la L1 d'économie-gestion ou se réorienter.

Règles de progression et poursuite du parcours :

Le passage de cette première année du parcours aménagé à la suivante est conditionné au fait d'avoir obtenu **la moyenne générale** en fonction des coefficients de la maquette ci-dessous. Les règles de compensation habituelle s'appliquent, ainsi que le droit à une seconde session.

Les ECTS acquis sont acquis **définitivement**. L'étudiant qui n'aurait pas la moyenne générale ne sera pas autorisé à redoubler dans le parcours, donc sans possibilité de passer en deuxième année du parcours.

Ce n'est qu'une fois en deuxième année, que l'étudiant sera intégré aux autres étudiants de L1. Les règles de progression seront alors identiques à celles des autres étudiants (moyenne, passages conditionnels, etc.). *Se référer alors au livret de l'étudiant de la licence économie gestion en 3 ans.*

L'étudiant inscrit en parcours aménagé signe en début d'année un contrat pédagogique où il s'engage à respecter les dispositions ci-dessus précisées.

Maquette et contenu de la première année PA

Les enseignements sont organisés par **semestre : premier semestre** et **second semestre**.

Dans les **semestres**, les enseignements sont organisés par **Unité d'enseignement (UE)**.

Premier semestre 2022 2023 :

Semestre 1 PARCOURS AMENAGE			Volume Horaire Semestre	
MATIERES	ECTS	COEFF	CM	TD
Méthodologie universitaire et outils informatiques	2	6		36
Economie et Gestion		5	24	
Mathématiques		6		48
Anglais		3		24
Anglais - laboratoire		1		12
Projet professionnel		3		24
Option transversale	3	3		
	5			

1. Méthodologie universitaire et outils informatique : 36h, 12 séances de 3 heures, 2 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Programme : méthodologie de L1, avec davantage de progressivité et d'exercices. Le cours est organisé autour de 12 séances dont une est réalisée par le personnel de la bibliothèque de la FSEG. Cette séance introduit à la recherche documentaire dans le cadre de la bibliothèque de la faculté et s'intègre pleinement dans ce cours. Les 11 autres séances, prises en charge par l'enseignant(e), seront l'occasion de développer des compétences méthodologiques et numériques.

Les débouchés de la licence d'économie seront exposés dans ce cadre, avec leurs possibilités, mais aussi leurs exigences et les voies alternatives. Si le projet professionnel proprement dit est traité à part, le suivi des stages sera effectué dans le cadre de la matière.

2. Bilan de compétences et projet professionnel : 24h, dont 6 à 8 séances de 2h en classe, sans ECTS

Responsables : Mylène URBINO et Karine ROUVRAIS (SCUIO)

Un travail sera fait avec le SCUIO : bilan de compétences, réflexion sur un projet d'études qui débouche sur un projet professionnel, présentation des différentes voies d'orientation, des métiers et des formations qui y conduisent. Le programme élaboré par le SCUIO laissera de la place pour des recherches personnelles et des entretiens individuels compléteront les présentations en groupe.

3. Introduction à l'économie et Gestion : 24h, 12 séances de 2h, pas ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Il s'agit de donner une première culture d'économie, avec une approche concrète et inductive. Les phénomènes économiques et la vie des affaires, le vocabulaire, les premiers concepts, l'amorce du raisonnement seront explicités dans une démarche descriptive suivant le cycle économique, une démarche proche de l'enseignement donné en BTS, de telle sorte que les étudiants puissent aborder sans problèmes l'économie universitaire l'année suivante.

4. Mathématiques : 48h (deux séances de 2h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme est une préparation à aux enseignements de la L1. L'expérience menée auparavant a montré que les étudiants manquaient souvent des bases supposées acquises (nos "attendus") pour aborder ce programme. La démarche reprend donc de façon progressive le programme de terminale S pour consolider les bases nécessaires, indispensables pour aborder le programme de L1, en s'adaptant au niveau de chacun.

5. Anglais et Labo : 24h + 12h, 12 séances de 2h, pas d'ECTS

Responsable : Khaled LABIDI

Programme : comme en mathématiques, le programme reprend les bases de l'anglais du niveau d'une terminale ES, en insistant sur la grammaire plus que le vocabulaire, qui sera acquis par la suite, ou l'expression, qui est développée en labo.

6. UE d'ouverture (anciennement Option Transversale) : 20h, 3 ECTS

Responsable : Bureau des options transversales (Campus Centre)

L'UPEC a décidé que tous les étudiants, quel que soit leur cursus, doivent obligatoirement choisir une option dans une autre UFR au cours de leurs trois années de licence. Cette option permet de découvrir d'autres domaines, par curiosité ou pour tester une éventuelle réorientation, d'approfondir ses connaissances dans un domaine particulier, mais aussi de faire du théâtre, du sport, des langues étrangères, etc. Elle est laissée au libre choix de l'étudiant et valorisée 3 ECTS. L'inscription se fait pendant le mois d'octobre (les dates seront prochainement précisées) sur e-campus. Vous devez vérifier que l'horaire de l'option est compatible avec votre planning sur ADE. Cette UE n'étant pas gérée par le département d'économie, pour toutes questions relatives à cette matière vous devez vous adresser au bureau des options transversales (campus centre) ou par mail à ue.ouverture@u-pec.fr Lien vers le page internet de l'UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture>

Second semestre 2022 2023 :

Semestre 2 PARCOURS AMENAGE			Volume horaire Semestre	
MATIERES	ECTS	COEFF	CM	TD
Introduction à la gestion	2	3	24	
Introduction à l'économie	3	3	24	
Mathématiques		3		24
Statistiques descriptives univariées et Excel	3	3		30
Discovering Economics and Business	2	3		24
Discovering Economics and Business - laboratoire		1		12
Méthodologie de l'expression écrite	2	4		24
Matière à choix :				20
- Introduction à la microéconomie		2		
- Culture juridique et managériale		2		
Contrat de validation d'une expérience	3	5		20
	15			

Note : En janvier, il y aura un stage en entreprise, donc les cours ne reprendront que la semaine du lundi 30 janvier 2023 (*voir calendrier de l'année page 15*)

1. Introduction à la Gestion : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 2 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 2 ECTS. N'exigeant ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières théories de l'entreprise et de découvrir ce qui constituera une partie du domaine de ces étudiants, la gestion. L'étudiant aura ses premiers cours magistraux en amphithéâtre, mais dans la mesure où le parcours ne regroupe pas plus de 100 étudiants, ceux-ci restent encore à taille humaine et permettent un dialogue avec l'enseignant. Facteur de proximité supplémentaire, cet enseignant connaîtra déjà les étudiants puisqu'il les aura suivis en TD au premier semestre dans le cadre de la matière "introduction à l'économie et la gestion".

2. Introduction à l'Économie contemporaine : 24h en amphithéâtre, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Florent SARI

Là encore, le programme est identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre et sera validé 3 ECTS. N'exigeant lui non plus ni prérequis ni formalisation, il permet d'approcher les premières notions de base d'économie, de découvrir les grands chiffres de l'économie, les relations fondamentales, les acteurs, et les bases de nos raisonnements. Les cours se dérouleront également en amphithéâtre, mais là encore à taille humaine. Et les enseignants là aussi connaissent déjà les étudiants qu'ils ont suivis en TD au premier semestre.

3. Mathématiques : 24h (2h par semaine et par groupe) pas d'ECTS

Responsable : Azzedine AL FAIDY

Le programme, toujours sous la direction de M Olivier Ferrier, responsable des enseignements de mathématiques en L1 d'économie continue la préparation aux enseignements de L1. Le second semestre complète les notions du premier en laissant une part plus importante aux exercices, tout en commençant à préparer les étudiants au programme de L1.

4. Statistiques descriptives univariées et Excel : 24h en TD, 12 séances de 2h, 3 ECTS

Responsable : Sandrine JUIN

Programme identique à celui qu'auront fait les L1 au premier semestre, validé 3 ECTS. N'exigeant pas le même niveau de formalisation que les mathématiques, il a semblé plus accessible aux étudiants. De plus, même l'étudiant qui désirerait se réorienter à la fin de l'année, n'aurait perdu ni son temps ni ses crédits, puisqu'on trouve des statistiques dans la plupart des cursus. Le programme est standard, il s'agit des statistiques à un caractère et établit les modes de représentation (histogrammes, diagrammes circulaires "camemberts" ...), les valeurs centrales (mode, moyenne, médiane et les indicateurs de dispersion (écart-type). La maîtrise des outils informatiques acquise au S1 permet de traiter ce programme sous Excel.

5. Discovering Economics and Business – English I: 36h en TD, 12 séances de 3h, 3 ECTS

Responsable : Khaled LABIDI

L'étudiant, ayant révisé et consolidé ses bases grammaticales au premier semestre, peut aborder l'étude de l'anglais de l'économie et des affaires. Le programme de la matière étant semblable à celui des étudiants de L1, la matière sera valorisée 3 ECTS.

6. Méthodologie de l'expression écrite : 24h, 12 séances de 2h, 2 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE

Programme : comme au S1, il est calé sur la méthodologie de L1, mais comprend deux fois plus d'heures. Outre un travail d'enquête et d'exposé semblable à celui demandé en tronc commun, ces heures permettent d'approfondir l'expression, le niveau de français par le biais du logiciel Voltaire (niveau exigé), de s'initier à la recherche documentaire sous la direction des responsables de la bibliothèque universitaire.

7. Contrat de validation d'une expérience : 20h, 3 ECTS

Responsable : Zakia HIDOUCHE + un enseignant du parcours aménagé

Les étudiants devront effectuer un stage de découverte de l'entreprise de 2 à 4 semaines, entre la fin des cours (vacances de Noël) et le 29 janvier 2023. Ce stage doit permettre, outre une première expérience pour qui n'en a pas, de découvrir un métier ou un secteur susceptible d'attirer l'étudiant et d'orienter son projet d'études. Celui qui envisage de travailler en comptabilité, que ce soit par le biais des études très sélectives du master de

comptabilité de l'IAE ou d'une réorientation en BTS, doit d'abord se familiariser avec le secteur et vérifier que celui-ci l'intéresse. Il en va de même pour le marketing, la logistique, l'immobilier ou la banque. Ce stage fera l'objet d'un compte rendu écrit avec un mémoire d'une vingtaine de pages et un exposé sous forme de power point de 10 à 15 mn au cours duquel l'étudiant pourra montrer qu'il maîtrise les techniques bureautiques acquises au premier semestre dans la matière. L'étudiant qui travaille déjà plus de 15h par semaine dans une entreprise (autre que familiale, aide à domicile, soutien scolaire, etc.) et souhaite effectuer son étude dans celle-ci, pourra demander à le faire. L'équipe enseignante jugera de la pertinence de la démarche afin d'être en mesure éventuellement de l'approuver.

8. Matière à choix

Les étudiants au second semestre choisiront un enseignement entre

- L'introduction à la microéconomie avec l'optique de la poursuite en L1 éco gestion

Ou

- Culture juridique et managériale avec l'optique d'une réflexion sur la réorientation en But, ou BTS ou tout autre voie de formation.

Calendrier du parcours aménagé 2022-2023

Semaine	Date	PA
38	19-sept	Ens.1
39	26-sept	Ens.2
40	03-oct	Ens.3
41	10-oct	Ens.4
42	17-oct	Ens.5
43	24-oct	vacances
44	31-oct	Ens.6
45	07-nov	Ens.7
46	14-nov	Ens.8
47	21-nov	Ens.9
48	28-nov	Ens.10
49	5-dec	Ens.11
50	12-dec	Ens.12
51	19-dec	vacances
52	26-dec	vacances
1	02-janv	Stage 1
2	09-janv	Stage 2
3	16-janv	Stage 3
4	23-janv	Stage 4
5	30-janv	Ens.1
6	06-fevr	Ens.2
7	13-fevr	Ens.3
8	20-fevr	vacances
9	27-fevr	Ens.4
10	06-mars	Ens.5
11	13-mars	Ens.6
12	20-mars	Ens.7
13	27-mars	Ens.8
14	03-avr	Ens.9
15	10-avr	Ens.10
16	17-avr	Ens.11
17	25-avr	Ens.12
18	01-mai	Semaine de Rattrapage
19	08-mai	Revisions
20	15-mai	Ex1 (examen première session)
21	22-mai	
22	29-mai	Jury session 1
23	05-juin	Revisions
24	12-juin	Revisions
25	19-juin	Ex2 (examen seconde session)
26	26-juin	Ex2 (examen seconde session)
27	03-juil	
28	10-juil	Jury session 2
29	17-juil	

Annexe : vocabulaire et règles universitaires

Chaque système a son vocabulaire et l'étudiant devra se familiariser rapidement avec ces nouvelles appellations.

Absences = Aucune absence n'est de droit, quelle qu'en soit la raison. L'étudiant doit venir à tous les cours et TD. Pour ceux-ci les absences sont contrôlées et un trop grand nombre d'absences QUELLE QU'EN SOIT LA CAUSE conduit à attribuer la note zéro.

Absences pour motifs religieux = Aucune absence n'est de droit sur ce plan non plus. Cependant, une liste de 10 jours de fêtes religieuses (Théophanie orthodoxe, fête de Saint Vartan arménienne, Fête du Vesak (Bouddah), Kippour, Aïd el Fitr...) est publiée par le ministère chaque année et affichée à la FSEG. Ces jours, nous n'organisons pas d'examen et les absences ne sont pas sanctionnées. En dehors de ces jours, pour des raisons évidentes d'organisation et de vie commune, aucune absence ni aucun aménagement horaire d'aucune sorte ne peut être toléré.

CC (Contrôle continu) : Modalité de contrôle des connaissances dans laquelle l'étudiant est jugé sur plusieurs travaux (deux au moins) réalisés dans le cadre de son enseignement. Il peut s'agir de travaux personnels, d'interrogations orales ou écrites, programmées ou à l'improviste, à l'intérieur des plages horaires des travaux dirigés ou non. Le terme de CC (contrôle continu) s'oppose à celui d'examen. Certaines matières sont évaluées uniquement en contrôle continu, d'autres uniquement par un examen, d'autres par une combinaison entre les deux. Dans le parcours aménagé de la L1, tout est évalué en CC.

Compensation : Les matières se compensent à l'intérieur des semestres ou sur l'année. L'étudiant qui a la moyenne globale au semestre, même s'il ne l'a pas dans toutes les matières, acquiert le semestre même si la matière n'est pas validée. De la même façon les semestres se compensent entre eux au sein de la même année : le S1 du parcours se compense avec le S2.

Cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) : les cours magistraux sont dispensés de façon regroupée, les étudiants étant de 30 à 200. S'il n'y a pas de contrôle de présence, pour autant l'assiduité n'est pas facultative mais au contraire fortement recommandée. Les travaux dirigés se déroulent en petits groupes de 25 à 30 étudiants maximum. L'assiduité est obligatoire. L'étudiant doit assister au minimum à quatre cinquièmes des séances dans la matière au cours du même semestre. A défaut, il se verra attribuer la note ZERO (0) au contrôle continu de la matière, quelles que soient ses notes obtenues par ailleurs, et même si la matière n'est validée que par le CC.

DEF = Défaillants, étudiants n'ayant pas passé une matière au moins à la première session. Ils sont alors "défaillants", leur note moyenne n'étant pas calculée et leurs résultats non proclamés. À la seconde session, il est attribué la note zéro à toutes les matières auxquelles l'étudiant ne s'est pas présenté.

Doyen : ancien nom du Directeur de l'UFR (Unité de formation et de Recherche) gardé parfois, par conservatisme, par le Droit et certaines facultés de Sciences Économiques. Celui-ci est un enseignant de l'UFR (ou Faculté ainsi appelée pour les mêmes raisons) élu pour 5 ans par le Conseil, qui administre l'UFR (Faculté), rééligible une fois. Le titulaire actuel est M Joan LE GOFF, enseignant de Gestion à l'IAE.

ECTS: European Credit Transfer System. A l'instar d'unités de compte monétaires, il s'agit d'un système d'Unités de compte européennes qui permet l'équivalence des matières validées

d'un pays à l'autre. Par extension, ce système de crédits est utilisé pour comptabiliser la pondération des matières. Pour valider un semestre, un étudiant doit acquérir 30 ECTS, 60 pour une année, les crédits de cette année pouvant être acquis au sein de plusieurs pays.

Erasmus : programme international d'échanges (d'après le nom du philosophe humaniste, Erasme) qui permet à l'étudiant de partir, dès la L2 (mais de préférence en L3 ou M1), afin de suivre un semestre ou une année d'études dans une faculté de l'Union Européenne liée par accord à la FSEG et de se voir valider ses ECTS comme s'il les avait acquis en France. Cette possibilité est soumise à l'accord de l'équipe enseignante qui signe un "contrat pédagogique". Se renseigner au service des relations internationales de la FSEG. La possibilité d'échange est étendue à d'autres pays non-membres de l'union européenne par le biais d'accords spécifiques (USA, Canada, Corée, Japon, Turquie, Suisse...) Une fois son projet arrêté, en discuter avec le responsable des échanges internationaux.

Examens, contrôles : les modalités de contrôle des connaissances sont précisées pour chaque matière. Un examen est un contrôle écrit ou oral réalisé en dehors des heures de cours selon un calendrier affiché qui vaut convocation. Les examens sont organisés en sessions ; la première session se divise en 2 périodes (janvier et mai) la seconde session, dite session de rattrapage, a lieu en juin. Les contrôles organisés dans le cadre du contrôle continu ne donnent pas lieu à convocation, mais sont aussi obligatoires que l'assistance aux séances de TD, même s'ils sont organisés en dehors des heures de ceux-ci.

Facultés, UFR, départements : les noms d'UFR (Unité de Formation et de Recherche) et de "Faculté" sont synonymes. La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion a gardé le nom ancien de "Faculté" quand la loi et les autres établissements parlent d'UFR. L'université Paris Est Créteil est organisée en différentes unités (Facultés ou Instituts) qui ont une certaine autonomie (budget, direction). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est l'une de ces unités. Elle est administrée par un Conseil d'élués (enseignants, étudiants, personnels administratifs, personnalités extérieures). Le Conseil élit un Doyen (appelé aussi "Directeur de l'UFR"). La Faculté de Sciences Economiques et de Gestion est structurée en Départements : **Economie** et **Institut d'Administration des Entreprises** (IAE).

FSEG : c'est l'acronyme de notre Faculté (Faculté de Sciences Economiques et de Gestion), elle accueille 2700 étudiants, grâce à ses 35 personnels administratifs, 70 enseignants-chercheurs universitaires, et les plus de 400 enseignants vacataires appartenant, dans leur grande majorité au monde de l'entreprise. L'Université est également un lieu de recherche, et la FSEG abrite 2 laboratoires de recherches auxquels participent les enseignants-chercheurs, l'un en sciences de gestion (IRG, Institut de Recherche en Gestion), l'autre en Sciences Économiques (ERUDITE, Équipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Intertemporelles en Économie).

Jury : le jury est composé des enseignants qui interviennent au cours du semestre ou de l'année. Un jury est organisé après les sessions d'examens. C'est lui et lui seul qui fixe les notes définitives. Toute information préalable est donc provisoire, une harmonisation pouvant intervenir au cours du jury. Le jury est souverain et sans appel. Ni les enseignants, ni le Doyen, ni l'administration n'ont le pouvoir de modifier les notes arrêtées par le jury, hormis pour les erreurs dites matérielles (oubli d'une note, note tronquée...). Pour autant les étudiants, comme les enseignants et l'administration, ont des droits et des devoirs. Une "charte des examens" et le règlement du contrôle des connaissances précisent ceux-ci.

Licence : la licence se compose de 6 semestres, de 30 ECTS chacun. Au terme des 6 semestres l'étudiant qui a validé sa Licence a donc acquis 180 crédits, obtient son diplôme et peut postuler à un master.

Master : cycle d'études ouvert après la licence, nom du diplôme délivré. Le cycle dure 4 semestres et deux ans (M1 et M2). Chaque semestre comporte le même nombre de crédits qu'en licence : 30 crédits ECTS par semestre. 60 crédits correspondent au niveau M1 (l'ancienne maîtrise) et 60 de plus au M2 (anciens DEA et DESS). Ainsi il y a donc 300 crédits ECTS à obtenir en tout depuis le bac pour se voir décerner le diplôme de master.

Options : matières obligatoires choisies librement par l'étudiant à partir d'une liste pouvant comprendre deux ou plusieurs possibilités. Pour la cohérence des parcours étudiants, les enseignants peuvent conseiller le choix de certaines matières préférablement à d'autres.

Options, options transversales d'ouverture : les "options" sans autre qualificatif sont des matières offertes par la FSEG. Les "options transversales" sont des matières offertes par d'autres composantes que la FSEG. L'étudiant devra choisir une "option transversale" (3 ECTS) au cours du semestre 4 (en L2).

Parcours : ensemble cohérent d'unités d'enseignements (UE). Ces parcours sont très diversifiés en L3 et sont déterminés par le choix des matières dominantes : il y a 5 parcours regroupés en 3 voies principales, économie, gestion, informatique de gestion.

Redoublement : au terme des deux sessions d'examen, l'étudiant qui n'a pas validé sa première année du parcours aménagé selon les coefficients indiqués sur la maquette ne doit pas redoubler son année de parcours aménagé. Cependant, les matières ou UE acquises le sont définitivement. Une matière à laquelle l'étudiant a obtenu la moyenne ne sera pas repassée l'année suivante, la note étant conservée. *Cette règle reste valable même si l'étudiant désirait améliorer sa note.* Une matière acquise par compensation au sein d'une UE validée ne sera donc pas repassée. Inversement, *toutes les matières non acquises doivent obligatoirement être repassées.* Un étudiant, même ayant obtenu 9,9 l'année précédente dans une matière donnée, devra la repasser, cette note de 9,9 étant alors effacée. S'il n'obtient que 07 ou 08 l'année suivante, c'est cette nouvelle note qui sera prise en compte et non le 09 ou le 9,9 précédent.

Responsables : A chaque niveau, ses responsables enseignants et administratifs. Il y a, sous l'autorité du Doyen et de la Responsable Administrative de la FSEG, un Directeur du Département d'Économie (M LEGENDRE) et une responsable administrative du Département, sous l'autorité desquels il y a des responsables enseignants et administratifs pour chaque niveau de parcours. Les responsables de la première année de la licence *Économie et Gestion* (Directeur pédagogique) pour le PA sont François LEGENDRE et Zakia Hidouche assistés sur le plan administratif de Mme Vilma MIRAKAJ. Chaque département de la FSEG est structuré selon le même principe.

Sélection : l'accès à certains parcours est sélectif au niveau L3. C'est le cas de 4 des 5 parcours offerts à ce niveau d'études, notamment pour suivre les parcours *PLUS* de la L3 Économie, la L3 *Gestion des entreprises, Finances et Comptabilité*. La poursuite du parcours en *Économie*, parcours *Expertise économique et Financière* est de droit après l'obtention de la L2.

Semestre, année : un "semestre" ne dure en réalité que 4 mois (les espagnols les appellent plus justement des *cuadrimestres*). Chaque semestre est réputé validé lorsque la moyenne pondérée par les coefficients de cette maquette est supérieure à 10. Des crédits peuvent être acquis à raison de 60 ECTS par année, et l'ensemble des trois années (quatre, pour le présent parcours) permet la délivrance de la licence (180 ECTS). Il faut avoir acquis 180 ECTS pour pouvoir postuler au sein d'un master du même domaine de formation : si vous avez obtenu une Licence *Économie et Gestion* à Marseille ou (harmonisation européenne oblige) en Allemagne vous devez pouvoir vous inscrire en M1 du Master de *Sciences Économiques* de l'UPEC. Par contre, 180 crédits ECTS obtenus en *Droit* à l'UPEC ne donnent pas automatiquement la possibilité de s'inscrire en M1 de la FSEG de l'UPEC.

Session de rattrapage (seconde session) : une seconde session d'examen est organisée, généralement au mois de juin. Tous les étudiants qui n'ont pas validé certaines de leurs matières ont le droit à participer à cette seconde session. Les étudiants choisissent les matières qu'ils souhaitent repasser parmi les matières qu'ils n'ont pas validées (que la validation ait été obtenue directement ou par compensation). La meilleure note sera retenue entre la première et la seconde session.

UE : Unité d'enseignements, qui regroupe plusieurs matières (ECUE = Enseignements Constitutifs d'une Unité d'Enseignement) sous une dénomination commune. Un semestre de licence est composé de trois UE. Deux sont communes à tous les étudiants de licence : une UE fondamentale, une UE méthodologique (L1) ou Professionnelle (L2). Une dernière UE détermine le "parcours" de l'étudiant : l'UE dominante.